Vivre à Poitiers Sud

Le Journal du comité de quartier

< 2018

1 QUARTIER, 2 ECOLES MATERNELLES ET 2 ECOLES ELEMENTAIRES

La municipalité veut réviser son arithmétique: 2 + 2 = 4, pas si sûr !

Dans un avenir proche, cela pourrait bien faire: 2 + 2 = 2 avec la fusion des groupes scolaires, Pérochon et Pagnol.

ÉDITO POITIERS (SUD) A UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL…

Selon l'édito de Monsieur CLAEYS, dans le Poitiers Mag n°252 de février 2018 :
« Si à chaque coin de rue le patrimoine nous rappelle aux souvenirs des siècles passés, la culture bouillonne elle aussi. »
Regardons notre quartier Poitiers-Sud à l'aune de ces deux affirmations.
Concernant le patrimoine, qui nous rappellerait les siècles passés, l'exemple de la maison de maître du parc des Prés Mignons, murée et couverte de plantes grimpantes est un triste souvenir et n'a jamais été une quelconque préoccupation pour la ville.
Le patrimoine doit être traité de la même manière pour tous les habitants de POITIERS, impression non ressentie…
Quant à la culture qui bouillonnerait, il semble utile de rappeler que les femmes et les hommes ont un rôle important pour autant qu'ils puissent apprendre et se cultiver, car ils sont la valeur d'un territoire et ici de la Ville.
Certains points, à ce propos, sont évoqués dans la présente édition.
Ainsi, sur ce qui existe, le foyer des personnes âgées de Bellejouanne porte le nom de MARIE NOEL, Poétesse et écrivaine française, mais ne parlons plus du Musée des Nuages, certainement disparu dans la galaxie...
En réalité, ce qui préoccupe les habitants de Poitiers-Sud, ce n'est pas leur passé mais leur avenir et surtout celui de leurs enfants qui est le VRAI Patrimoine vivant en devenir.
A cet égard, notre journal consacre un article sur la fusion des groupes scolaires Ernest Pérochon et Marcel Pagnol, après entretien avec Madame VALLOIS-ROUET, 1ère adjointe chargée de l'Éducation ; la municipalité… prend son temps.
Également, la question se pose, toujours dans le cadre de l'égalité des territoires, de la création d'une ludothèque à Poitiers-Sud, ce qui est une attente des familles alors que la seule ludothèque des Couronneries est trop loin et inadaptée.
Le savoir, valeur première, doit permettre à tous de se réaliser ; restons optimistes et attendons « l'exceptionnel »… de nos élus.

Jacques STERVINOU (Président Comité Vivre à Poitiers-Sud)

SOMMAIRE

Éditorial	Page 1
Ecole Ernest Pérochon	Page 2
Ecole Marcel Pagnol	Page 3
Fusion des écoles	Page 4
Marie Noël - projet de ludothèque	Page 5
Réunion publique - voirie	Page 6
Budgets participatifs - fête de quartier	Page 7
Plaques de rue, calendrier CA et bulletin d'adhésion	Page 8

Vous vous intéressez à la vie de votre quartier ? Rejoignez le comité et participez à son fonctionnement, soit en intégrant le Conseil d'Administration (9 à 10 réunions par an), soit en participant à nos commissions : voirie-urbanisme, animations et journal.

Contacts en page 6 ou bien lors de l'assemblée générale.

ERNEST PÉROCHON PRIX GONCOURT OUBLIÉ

Ernest Pérochon naît en 1885 dans la ferme du Tyran sur la commune de Courlay dans le Bocage deux-sèvrien à proximité du hameau de la Tour Nivelle.
Cette même année fut construite dans ce hameau une école publique que fréquenta Ernest Pérochon jusqu'à son Certificat d'Etude Primaire.
Cette école est devenue un musée d'école et maison littéraire Ernest Pérochon.
Elève brillant, il rentre en 1900 à l'Ecole Normale de Parthenay afin de devenir un instituteur de la République. En 1903, il est en poste à Courlay. Puis après son mariage en 1907 avec une collègue, Vanda Houmeau, il rejoint l'école de Saint-Paul en Gâtine.
Instituteur, le livre est pour lui un outil d'éducation, une source de plaisir et de développement personnel pour les enfants et les adultes.
« il n'est pas de plus bel enjeu que la jeunesse ».

Son envie d'écrire commence par deux recueils de poésies, reflétant son amour pour le monde paysan, son Poitou et les enfants qui l'entourent.
Il commence l'écriture d'un premier roman en 1912. Sous le nom des « Creux de Maisons », il met en lumière les conditions difficiles des paysans et de leurs enfants, ces « va-nu-pieds » qu'il côtoyait à Courlay pendant son enfance. Cette histoire est parue en feuilletons dans le journal *l'Humanité*.
En 1920, il obtient le prix Goncourt pour son troisième roman publié à compte d'auteur qui s'intitule « Nêne ». « Nêne », diminutif de Madeleine ou Marraine, est l'histoire d'une domestique gagée chez un fermier veuf de 30 ans, Michel Cordier. Ce roman est placé à la fin du XIX^{ème} siècle, encore marqué par les guerres de Vendée et les oppositions religieuses. Prise entre l'amour des deux enfants du fermier pour lesquels elle va dépenser ses

économies, sa position sociale dans le monde rural de cette époque, sa croyance dans la religion dissidente (catholiques ne reconnaissant plus l'autorité du pape) la situation de Nêne se dégradera progressivement.
L'œuvre d'Ernest Pérochon contient deux recueils de poésies, dix-huit romans, un essai et sept livres scolaires.
Ernest Pérochon décède en février 1942 à Niort, d'une seconde crise cardiaque (la première ayant eu lieu en 1917 sur le front de Lorraine) après avoir refusé de collaborer avec le régime de Vichy.

ECOLE ERNEST PÉROCHON, ANCIENNE ÉCOLE DE LA TORCHAISE

Le groupe scolaire Ernest Pérochon, ancienne école de la Torchaise, est situé entre la rue Blaise-Pascal pour les anciens logements des enseignements et la rue de l'Abbé-de-l'Epée pour la partie école primaire. Entre les deux se situe l'école maternelle surmontée de la cantine du groupe et d'anciennes salles de classes.
Les premiers bâtiments de l´école de la Torchaise ont été construits à partir de 1908. En 1927, l'office public d'Habitations à Bon Marché de Poitiers lançait la construction de cités-jardins, privilégiant la qualité de l'habitat individuel dans le quartier (cité Bellejouanne et cité Malecôte) : habitat accessible au plus grand nombre et ouvert sur l'environnement. Suite à la **loi Loucheur** du 13 juillet 1928, prévoyant l'intervention financière de l'État pour favoriser l'habitation populaire, de nouvelles maisons individuelles sont construites dans le quartier (par ex. rue Guillaume Poulle, bd Georges Clémenceau). Devant l'augmentation des enfants à scolariser, deux classes supplémentaires sont ouvertes en 1929.
Dès 1931, la construction d´un nouveau groupe scolaire est envisagée. En attendant, un local est loué pour loger provisoirement les deux nouvelles classes. Le projet de groupe scolaire est même mis au concours d´architecte en juin 1939, mais la guerre le suspend. Deux baraquements sont installés en 1947. Un autre est transféré depuis l´école Paul-Blet, de Poitiers, en 1952. Comme le montre un plan de 1951, l'ancienne école de la Torchaise comprenait à cette époque, tout d'abord une maison abritant les instituteurs, le long de la rue Blaise-Pascal. A l'opposé, un préau séparait l'actuelle rue de l'Abbé-de-l'Epée d'une cour au fond de laquelle se trouvait un des bâtiments de classes, probablement construits en 1908. Ce dernier, tout comme la cour, était divisé en deux : un côté pour les filles, l'autre pour les garçons. Derrière ce bâtiment se situait une petite cour avec notamment une cantine. Il ne reste aujourd'hui de cet ensemble que la partie la plus à l'ouest du bâtiment de classes, celle qui abritait les élèves de 12 à 14 ans préparant le certificat d'études. Vers l'est, où se trouve maintenant l'école maternelle, d'autres bâtiments préfabriqués, abritant des classes et une salle de théâtre, encadraient une seconde cour. A partir de 1957, on envisage à nouveau de construire un nouveau groupe scolaire, l´école étant trop petite pour accueillir tous les enfants d'un quartier en pleine expansion démographique. En 1962, alors que le projet s'éternise, l'école maternelle compte 162 élèves.
Dans des locaux provisoires le long de l'actuelle rue Blaise-Pascal, l'école de garçons avec 182 élèves, comportait deux classes en dur et quatre en préfabriqué. Celle de filles, avec 170 élèves, bénéficiait de quatre bâtiments en dur et deux en préfabriqué. En 1963, l'architecte Agius et l'entreprise générale Grossin sont chargés de concevoir un nouvel ensemble. Par délibération du 28 octobre 1966, le conseil municipal de Poitiers décide enfin de lancer les travaux : on commencera par démolir les préaux du côté de l'actuelle rue de l'Abbé-de-l'Epée pour y construire le grand bâtiment destiné à abriter douze classes de primaire ; puis viendra la construction de la nouvelle école maternelle de quatre classes avec une cantine à l'étage. Une première tranche de travaux a lieu en 1967, une seconde entre 1968 et 1970. Le groupe scolaire reçoit alors le nom de l'écrivain deux-sévrien Ernest Pérochon.

MARCEL PAGNOL ÉCRIVAIN CINÉASTE

Marcel Pagnol naît à Aubagne (13) le 28 février 1895 de Joseph Pagnol instituteur laïc et républicain (ceux que l'on appelait les « hussards noirs » de la République après les lois Ferry de 1882) et d'Augustine Lansot couturière de confession catholique à la santé fragile. Boursier, il entre en 1905 au lycée Thiers de Marseille où il obtiendra son baccalauréat de philosophie en 1913.

Licencié d'anglais, il enseignera à partir de 1916 dans les collèges de Digne, Tarascon, Pamiers-sur-Ariège et Aix-en-Provence puis en lycée à Marseille de 1920 à 1922 et à Paris Condorcet jusqu'en 1927.

En 1910 alors qu'il n'a que 15 ans, le 16 juin il perd sa mère des suites d'une congestion pulmonaire. Celle-ci n'avait que 36 ans. Une relation fusionnelle que l'on retrouvera dans ses écris liait le petit Marcel à sa mère.

C'est à partir de 1921 qu'il commence à écrire des romans et des pièces de théâtre sans grand succès. Topaze créé au théâtre en 1928 connaîtra un vif succès suivi par Marius en 1929 avec Raimu comme acteur.

Pagnol a trouvé le bon filon, l'exploitation de la couleur locale provençale avec des accents de vaudeville, combinée avec les teintes sombres du mélodrame.

C'est en 1929 que Pagnol, suite à la découverte à Londres du cinéma parlant (projection de Broadway Melody), décide de se consacrer au cinéma parlant. Sans que Pagnol en soit le réalisateur, la firme cinématographique Paramount tournera en 1931 Marius avec les acteurs l'ayant joué au théâtre (Raimu, Pierre Fresnay et les autres) puis Topaze (avec Louis Jouvet) et Fanny en 1932.

Avec les recettes et les bénéfices considérables de ses pièces il crée, en 1932, sa société de production et, en 1934, il achète dans les collines au-dessus du village de la Treille un domaine de 24 hectares ou il tournera désormais ses films en décors naturels.

Pour être indépendant il monte un empire cinématographique avec studio (studios de la Victorine à Marseille), laboratoire, salles de cinéma qu'il revendra en 1942 pendant la guerre aux studios Gaumont pour échapper au régime de Vichy qui voulait en faire un artiste de propagande antijuif (il fut Pétainiste jusqu'à fin 1941).

Il passa la fin de la guerre dans une grande propriété à la Gaude où il cultiva des légumes et des œillets.

Elu à la Comédie française en 1946, premier cinéaste membre (le jour de la mort de Raimu), il connaîtra un regain de succès avec ses souvenirs d'enfance : *La Gloire de mon père* (1957), *Le Château de ma mère* (1957).

Il meurt à Paris le 18 avril 1974.

GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL

A partir de 1954, l'espace resté libre entre la cité-jardins de Bellejouane et la cité américaine est comblé par la construction d'immeubles HLM. Un autre bâtiment, appelé cité Pierre-Loti, est édifié au sud du quartier à partir de 1964, tout comme l'immeuble situé rue Jean-Valade, destiné à abriter des rapatriés d'Algérie. Les deux immeubles de la résidence de l'Aqueduc, rue de la Jeunesse, sortent de terre la même année.

L'afflux de nouveaux habitants, créé par toutes ces constructions, nécessite la mise en place d'équipements collectifs. Une école, futur groupe scolaire Marcel-Pagnol, est créée en 1958, et ses bâtiments sont construits en 1962, afin de recevoir les enfants des familles nouvellement installées dans le quartier. Les plans ont été établis par G. Barbé, architecte à Paris. Le grand bâtiment au fond de la cour abritait l'école de garçons, comme l'indique encore une plaque à côté de la porte sur le côté droit du bâtiment. La bibliothèque de quartier Mediasud s'est installée dans le bâtiment le plus au sud en 1990 où se trouvait auparavant l'école des filles. C'est en 1995 que le groupe scolaire de Bellejouanne a pris le nom de Marcel Pagnol.

Le groupe scolaire est constitué de cinq bâtiments entre lesquels s'insèrent les cours de récréation. Au devant, rue de la Jeunesse, se trouvent à gauche la bibliothèque Médiasud, à droite l'école maternelle. La première possède deux étages, la seconde est constituée d'une aile à un étage et d'une autre en retour, en rez-de-chaussée. Derrière, une grande cour est encadrée par un bâtiment en rez-de-chaussée simple à gauche, celui de la cantine, et un petit immeuble d'anciens logements d'enseignants , à deux étages, à droite. Côté rue Jean-Valade, ce dernier présente encore une horloge. Au fond de la cour, un long bâtiment abrite un préau au rez-de-chaussée et les salles de classe de l'école primaire dans les deux étages. Tous ces bâtiments présentent des points communs, notamment l'alignement horizontal des ouvertures en façade et le traitement des façades latérales en un parement qui imite des blocs de pierre de taille.

QUOI DE NEUF SUR LA FUSION ?

Aujourd'hui, le quartier de Poitiers-Sud compte deux groupes scolaires, chacun avec une école maternelle et une école élémentaire: Ernest Pérochon dans le secteur Chilvert, et Marcel Pagnol dans le secteur Bellejouanne. La municipalité confirme un projet de fusion des deux groupes scolaires.

POINT DE VUE DE LA MUNICIPALITÉ

Le comité de quartier « Vivre à Poitiers Sud » a rencontré Madame Vallois-Rouet, 1ère adjointe au maire, chargée de l'éducation, afin d'échanger sur ce projet de fusion.

Nous avons abordé la première question qui était celle des objectifs de cette fusion, au-delà de l'argument maintes fois avancé, c'est-à-dire la mixité sociale. Madame Vallois-Rouet a expliqué que le désir de la municipalité était de « redonner de l'attractivité à l'îlot Bellejouanne » par opposition à « l'îlot Chilvert », rappelant que Bellejouanne et Chilvert ne sont pas deux quartiers, mais deux îlots dans un même quartier, et qu'il n'est pas souhaitable de maintenir cette fracture. Bellejouanne a encore mauvaise réputation, bien que ce soit une zone apaisée, et la municipalité doit faire face à de nombreuses demandes de dérogation par des familles qui ne désirent pas mettre leurs enfants à l'école Marcel Pagnol de Bellejouanne, pour des motifs divers.

Pour la municipalité, redonner de l'attractivité à ce secteur passe par différentes actions : la reconstruction de la cité Pierre Loti et la restauration de la cité Bellejouanne ont amorcé cette reconquête. Mais il faut aller plus loin : la mixité sociale au sein des écoles est un facteur prépondérant.

Le comité a rappelé que de nombreuses personnes exprimaient leur **mécontentement d'être mises devant un fait accompli**, car les concertations viennent après la prise de décision. Mme Vallois-Rouet a confirmé que le choix de la fusion était une décision politique assumée, mais que la municipalité souhaitait associer le plus grand nombre de personnes à la réflexion sur les modalités de sa mise en œuvre, et que sur ce point, rien n'était décidé à l'avance.

Concernant l'avancée du projet lui-même, où en est-on ?

La phase de diagnostic est terminée depuis l'été 2017 ; de nombreuses rencontres ont été organisées par Cap Sud, avec tous les interlocuteurs de l'éducation, à savoir les parents d'élèves, les enseignants, le personnel municipal travaillant dans les écoles; un rapport détaillé a été publié.

Trois hypothèses ont émergé :

1) regrouper les 2 maternelles sur un site, et les 2 élémentaires sur l'autre site ;

2) tout regrouper sur un même lieu, soit Pagnol, soit Pérochon ;

3) tout regrouper sur un nouveau lieu.

Il est important de garder l'école au cœur même du quartier, ce qui rend peut probable la construction d'un bâtiment sur un nouveau terrain qui serait trop excentré. Enfin, le site de l'école Pagnol semblerait remporter plus de suffrages, par sa proximité avec les installations du quartier : gymnase, piscine, médiathèque, ainsi que pour la facilité de stationnement. Et s'il en était ainsi, pourquoi pas une médiathèque-ludothèque et une école de musique dans les locaux laissés disponibles...?

Les prochaines étapes : une réunion publique en mars ou avril, afin d'expliquer le choix définitif ; puis élaborer le cahier des charges pour les futures constructions ou rénovations et engager un architecte, ceci en 2019 ; il faut compter 2021 pour l'aboutissement du projet.

Un comité de pilotage est associé à la mise en oeuvre et au suivi du projet ; il est composé de représentants des 2 écoles : enseignants, parents, personnel municipal, mais aussi de l'Education nationale, des élus référents et des membres des différents services techniques de la mairie.

Et qu'en pense l'Education Nationale ?

La municipalité travaille en partenariat avec l'EN qui a donné un **avis positif** à ce regroupement. Il n'est pas envisagé de suppression de classes ni de postes d'enseignants ; toutefois, il n'y aura plus 4 directeurs (2 pour la maternelle et 2 pour l'élémentaire) mais deux seulement.

Madame Vallois-Rouet rappelle que ce projet de fusion ne consiste pas seulement en un regroupement géographique. Il doit permettre l'émergence d'**un projet pédagogique innovant**. Lors des rencontres liées au diagnostic, les différents interlocuteurs se sont exprimés sur leur conception de « l'école idéale ». Certains aspects ont des coûts très importants comme la création d'espaces cuisine, musique, arts plastiques, jeux etc. Madame Vallois-Rouet dit clairement qu'il ne sera pas possible de répondre à toutes ces doléances, mais néanmoins, **elle ne veut pas d'une « école au rabais »**. Elle souhaite que les enseignants élaborent un projet pédagogique attrayant et bénéfique pour tous, tout en étant réaliste et raisonnable. Il y aura des espaces modulables selon les activités et du matériel nouveau.

Ainsi donc, ce projet de fusion aboutira. Il est souhaitable que chacun s'en saisisse pour construire ensemble et au mieux un avenir éducatif pour les enfants de notre quartier.

Point de vue de l'APE de l'école Ernest Pérochon

Chez les parents d'élèves, les réactions ont été très mitigées à cause d'une mauvaise communication de la mairie, au tout début. La décision finale semblait prise d'avance. Puis, ils ont été écoutés, mais sans doute pas entendus.

Point de vue de l'APE de l'école Marcel Pagnol

Pour l'APE Marcel Pagnol, il y a pu avoir des interrogations lors de l'annonce du projet de fusion des deux groupes scolaires, mais elle n'a jamais exprimé d'opposition à ce projet et a rapidement demandé à ce que ce projet soit mené de manière participative. Cap Sud a été dans ce cadre sollicité par la mairie pour engager plusieurs consultations (familles, équipes éducatives, personnel périscolaire, associations du secteur).

C'est à l'issue de ces consultations qu'a émergé l'hypothèse d'un groupe scolaire unique, sans qu'à ce jour il n'y ait de proposition faite par la mairie sur le site pressenti, des propositions seront faites par la mairie en ce sens.

L'APE reste attentive et mobilisée sur ce sujet, en particulier sur les déplacements de fratrie dans l'hypothèse ou deux sites seraient privilégiés, non pas en terme de fatigue (d'autres écoles sont organisées autour de deux sites) mais en terme de sécurité des déplacements pour les enfants, dans le cas où des parents devraient déposer leurs enfants dans deux lieux distincts, des problèmes importants de transport interviendraient.

Ils sont également dans l'attente d'un accompagnement pédagogique, aussi bien pour les enfants que pour les parents, en harmonie avec tous les secteurs de la vie quotidienne.

Sans nouvelles de la mairie depuis plus de six mois, ils attendent la réunion prévue le 3 mai à Cap Sud pour continuer avec le calendrier prévisionnel.